



Tickets Parking Voiture

1. Où les utiliser ?

- Sur les parkings payants SNCB.
- Liste de parkings et tarifs par parking : voir www.sncb.be - se garer à la gare¹.

2. Pour qui – quels produits ?

- Parkings voitures : à partir de l'âge légal autorisé pour la conduite du véhicule déposé ou sur présentation du permis de conduire.
- **Parkings payants SNCB équipés de barrières** : selon le parking, plusieurs formules sont possibles : par heure, par jour, tarif de jour, de nuit, le weekend et jours fériés
 - **Voyageur** en possession d'un titre de transport SNCB ou formule identique ou équivalent d'un autre transporteur ferroviaire opérant sur le réseau belge : tarif préférentiel pour le ticket parking 1 jour.
 - **Non-voyageur** : plusieurs formules de tickets existent (l'offre peut différer selon le parking) : heure, jour, nuit, weekend et jours fériés.
- **Parkings payants SNCB dépourvus de barrières** : ticket de parking 1 jour, pour tout public.

3. Où l'acheter ?

- Parkings payants **équipés de barrières** : vous prenez un ticket à la borne d'entrée du parking. Avant de quitter le parking, payez le montant dû à la borne de paiement du parking.
- Parkings payants **dépourvus de barrière** : via l'horodateur du parking.

4. Sur quel support ?

Sur support papier.

5. Utilisation / Itinéraires

- Le [Règlement d'ordre intérieur](#) est d'application dans chaque parking SNCB.
- L'accès **aux parkings avec barrières** se fait par l'utilisation des tickets parkings.

¹ Certains parkings payants équipés de barrières sont gérés par un tiers. Dans ce cas, l'exploitant du parking concerné définit les conditions de vente et d'utilisation des tickets parking.



Vous prenez un ticket à la borne d'entrée du parking. Avant de quitter le parking, validez votre ticket parking à la borne de paiement du parking. Afin de bénéficier du tarif préférentiel pour voyageurs, scannez votre titre de transport à la borne de paiement du parking avant de payer.

En cas d'impossibilité de scanner votre titre de transport à la borne de paiement du parking, vous pouvez :

- contacter la Control Room (7j/7, 24h/24) via le bouton d'aide de la borne de paiement. Les agents de la Control Room pourront octroyer le tarif préférentiel à distance ;
 - le présenter conjointement à votre ticket parking au guichet de la gare concernée pour faire valider le ticket de parking. Un code-barres supplémentaire sera imprimé sur le ticket parking. Retournez ensuite à la borne de paiement du parking pour payer votre tarif voyageur. Après paiement, vous disposez ensuite de 15 minutes afin de quitter le parking.
- L'accès piéton à certains parkings avec barrières est sécurisé et se fait également par lecture de votre ticket parking.
 - Dans les **parkings voitures dépourvus des barrières**, votre titre de parking sur support papier, doit être placé bien en vue dans le coin inférieur gauche du pare-brise (du point de vue du conducteur) afin d'en permettre le contrôle. Vous présenterez le titre de stationnement clairement lisible et/ou un titre de transport valable à la requête d'un gardien de parking.

Vous pouvez utiliser le titre de stationnement pendant sa durée de validité, et ce pour garer le véhicule de transport individuel dont le numéro de plaque a été mentionné lors de l'achat du titre de stationnement.

6. A quel prix ?

Tarifs et conditions : voir www.sncb.be - [Trouver un parking](#).

7. Remboursement

Votre ticket parking n'est ni échangeable, ni remboursable.

8. Détérioration, perte, vol de votre titre de stationnement

- Parkings payants **équipés de barrières** : Lors de la perte d'un ticket parking, vous devez, en quittant le parking, payer le montant forfaitaire pour « un ticket perdu » à la borne de sortie du parking.
- Parkings payants **dépourvus de barrières** : pas d'application.

9. Autres avantages

Certains parkings offrent des possibilités de recharge pour les utilisateurs de voitures électriques/hybrides. Ce service est offert par la société "Allego" (www.allego.eu), qui en assure la gestion complète.



Le chargement de votre voiture est payant. Les taux actuels peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://allego.eu/cp>.

Si vous disposez d'un abonnement train valable, vous pouvez recharger votre voiture à un tarif réduit après l'enregistrement préalable de votre carte MOBIB. Cet enregistrement se fait via le site Internet d'Allego : <https://www.allego.eu/fr-be/consommateurs/nmbs>.

Vous pouvez utiliser la borne de recharge :

- en scannant votre pass de recharge : tous les pass de recharge publics (y compris Plug Surfing, EV Box, Blue Corner, New Motion et bien d'autres) sont autorisées sur le réseau de recharge.
- en activant la session de recharge avec la [Smoov-App](#): les paiements se font avec le pass de recharge, via le compte bancaire ou avec une carte de crédit.

Dysfonctionnement d'une borne de recharge ? Tous les points de chargement sont munis d'un numéro de téléphone et d'un code d'authentification. Une assistance technique est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour résoudre un dysfonctionnement ou un problème technique. Ce support peut également être contacté en cas de dommage à la borne de recharge.